

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'EPIC TOURISME
PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSEDEPARTEMENT DE
VAUCLUSEARRONDISSEMENT
D'AVIGNONEPIC Pays des Sorgues
Monts de Vaucluse
EB / XF / FQP

N° 25-04

Nombre de Délégués en
exercice 20Nombre de Délégués
présents 14Nombre de Délégués
votants..... 14

Séance du 26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, les vingt-six mars à seize heures et trente minutes, le Comité Directeur de L'EPIC Tourisme PSMV s'est réuni à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Éric Bruxelles.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs, AIMADIEU, BRUXELLE, CANDAU, CANILLAS, CHAMBARLHAC, DE ALMEIDA, FERMANIAN, GONZALVEZ, GRYNKORN, HEDIARD, JOLY, LEGARS-LAVAURE, MATHIEU, PHILIP.

ABSENTS EXCUSES : : Mesdames et Messieurs, BAYON DE NOYER, CHABAUD-GEVA, CLEMENT, EGOYAN, FERREIRA DA SILVA, GIRARD, MERIGAUD.

ABSENTS DONNANT POUVOIR :

OBJET : Affectation des résultats d'exploitation 2024

Après avoir voté la délibération n°25-03 - Compte Financier Unique,

**Le Comité Directeur,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,**

- **DÉCIDE** d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE - AFFECTATION 2023	EUROS
<i>Excédent antérieur reporté (Compte 002)</i> (a)	60 987,32 €
<i>Excédent de fonctionnement capitalisé (Compte 1068)</i>	0,00 €
RESULTAT 2024	
A - FONCTIONNEMENT	
RESULTAT DE L'EXERCICE : (b)	-15 700,50 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2024 (a+b)	45 286,82 €
B - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)	
RESULTAT DE CLOTURE :	6 828,66 €
AFFECTATION DU RESULTAT 2024	
Affecté comme suit :	
○ À l'exécution du virement à la section d'investissement - Capitalisation des excédents de fonctionnement - (compte 1068)	0,00 €
○ Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau) (compte 002)	45 286,82 €

- **ACCEPTE** l'affectation des résultats 2024 telle qu'exposée ci-dessus.

Le Président de l'EPIC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 04-04-2025

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Président,

Éric BRUXELLE